

## Weole Energy présente les conclusions de son « Guide des aides locales en faveur du petit & moyen éolien »

A Paris, le 28 mai 2009. A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eolien, qui se tiendra le 15 juin prochain, Weole Energy, spécialiste du petit & moyen éolien, présente les conclusions de son étude, réalisée dans les départements et régions de France métropolitaine, afin de recenser les aides existantes pour le soutien des projets d'éoliennes individuelles. Ce « Guide des aides locales en faveur du petit & moyen éolien » démontre un engagement encore limité des pouvoirs publics pour cette énergie renouvelable, et ce malgré la fiabilité des solutions disponibles sur le marché et l'engouement croissant du public (particuliers ou entreprises).

Alors que les problématiques environnementales sont grandissantes et que les directives européennes visent à porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique des Etats membres d'ici à 2020, l'énergie éolienne tient une place non négligeable dans la course aux énergies vertes.

Si le grand éolien connaît déjà une croissance de plus de 90% par an, le petit et moyen éolien, destiné lui aux particuliers, aux exploitants agricoles, aux entreprises et aux collectivités, connaît une évolution prometteuse avec déjà quelques milliers d'installations à usage « domestique » sur l'hexagone.

« Les subventions et aides publiques à l'installation peuvent constituer un levier important dans le processus d'adoption par le grand public d'une énergie alternative comme l'éolien individuel. Nous en connaissons bien certaines, comme le crédit d'impôt, qui peut s'élever à 8 000 € pour un couple, mais nous avons beaucoup moins de visibilité au niveau local. C'est pourquoi nous avons souhaité réaliser une enquête auprès des départements et régions, afin de répertorier les dispositifs financiers disponibles dans les différents territoires » explique Michel Galligo, Président de Weole Energy.

### Des conclusions contrastées : un marché peu soutenu, malgré une demande forte



**Légende**  
■ Région bénéficiant d'aides en faveur du P&M éolien  
■ Région ne bénéficiant pas d'aide en faveur du P&M éolien

### 16 régions sur 21 proposent déjà des aides au P&M éolien

A l'exception de 5 régions qui ne proposent pas à ce jour de financement spécifique pour un projet du type éolien individuel, la grande majorité des territoires initient des démarches d'aides, de manière automatique ou sur étude d'un dossier, soit par l'intermédiaire de la région et de programmes en faveur du développement durable, soit directement via les services « environnement » des départements.

### Autant de type de subventions que de territoires

Les subventions existantes sont considérablement disparates d'un territoire à l'autre. On ne distingue aucune règle, qu'il s'agisse du montant des subventions accordées, des bénéficiaires visés (particuliers, entreprises, collectivités locales ou agriculteurs) ou des conditions d'attributions. Il incombe donc aujourd'hui à l'utilisateur de valider avec les collectivités territoriales les possibilités de financement au moment de la définition de son projet éolien, en se faisant assister si nécessaire dans les démarches par son fournisseur ou installateur.

## Une solution énergétique encore peu connue des collectivités territoriales

La France bénéficie d'un gisement éolien important, le deuxième en Europe, après les Îles britanniques, avec des zones régulièrement et fortement ventées sur la façade ouest du pays, en vallée du Rhône et sur la côte languedocienne principalement. C'est une des raisons qui expliquent la demande croissante pour cette énergie alternative. Pourtant, le petit & moyen éolien n'est pas valorisé à la hauteur d'autres énergies renouvelables, comme le photovoltaïque par exemple, ce qui implique qu'aucune aide incitative formatée ne soit proposée à ce jour au niveau local.

Poussés par des initiatives nationales comme le Grenelle de l'Environnement et par la demande croissante du public, les régions et départements multiplieront très probablement leurs aides en faveur des énergies alternatives dans les années à venir. De quoi séduire de plus en plus d'adeptes, attirés par la perspective de produire eux-mêmes l'électricité nécessaire à alimenter une maison d'habitation, une école ou un centre commercial par exemple.

**-Guide disponible sur demande-**

---

### CONTACTS PRESSE – AMALTHEA

Séverine Charpentier-[scharpentier@amalthea.fr](mailto:scharpentier@amalthea.fr)-04 26 23 41 47

Floriane Gouache-[fgouache@amalthea.fr](mailto:fgouache@amalthea.fr)-04 26 23 41 46

---

A propos de Weole Energy [www.weole-energy.com](http://www.weole-energy.com)

Créé en 2007, Weole Energy est le spécialiste du moyen et petit éolien pour les particuliers, les exploitants agricoles, les entreprises et les collectivités territoriales. Weole Energy fournit des éoliennes de petites et moyennes puissances, adaptées à tous types de besoins, ainsi que l'ensemble des composants nécessaires à l'installation de l'éolienne et à son raccordement au réseau électrique. Weole Energy propose des solutions clé en main de mise en place d'éoliennes avec un accompagnement client depuis la définition des besoins jusqu'à la mise en service, tout en facilitant les démarches administratives, financières et logistiques.